ENVIRONNEMENT

A Buisson, bientôt une passe à poissons

Pour franchir les rivières, les hommes ont construit des ponts. Mais parfois, ces ouvrages constituent un obstacle pour la faune qui peuple les cours d'eau. A Buisson, en limite de la Drôme, le Département va construire une passe à poissons pour restaurer la continuité écologique sur l'Aygues.

Publié le 27 août 2025

Le radier est une protection en béton des piles du pont, mais constitue un obstacle pour les poissons.

Les automobilistes qui empruntent la RD20 connaissent bien ce pont à cinq voûtes, maçonné au-dessus de l'Aygues, à hauteur de Buisson. Cet ouvrage construit en 1865, long de 100 mètres, permet de relier le Vaucluse et la Drôme. Bien utile pour franchir le cours d'eau, une partie du pont constitue un obstacle pour les poissons. En effet, les piles de l'ouvrage sont protégées par un radier en béton, et cet élément génère un seuil d'une hauteur d'1,25m. Non seulement, c'est une

gêne au bon écoulement des eaux, mais pour les vairons, goujons, loches et autres cyprinidés, c'est un élément difficile à franchir.

27km de rivière en plus pour les poissons migrateurs

Pour restaurer la continuité écologique sous le pont, le Département de Vaucluse va réaliser une passe à poissons. Elle prendra la forme d'une rampe en béton de 30 mètres de long pour sept mètres de large, présentant une pente de 5%. Les poissons pourront emprunter la rampe et ainsi franchir l'ouvrage. Les espèces migratrices pourront alors étendre leur aire de reproduction de 27 km. Cet aménagement va donc grandement contribuer à préserver la faune aquatique de la rivière et, notamment, des espèces menacées comme l'anguille.

La passe à poissons sera créée sous la seconde arche du pont. Le chantier débutera le 28 août prochain et devrait durer quatre mois. Ces dates ont été choisies pour ne pas empiéter sur la période de reproduction des poissons (de mars à mai) et aussi parce que l'Aygues est en période d'étiage. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 658 340€. Ils sont financés à parité par les Départements de Vaucluse et de la Drôme et une participation attendue de l'Union Européenne au titre du FEDER-FSE-FTJ 2021-2027 « Adaptation au changement climatique ». La maîtrise d'ouvrage du chantier est assurée par le Département de Vaucluse.

Département de Vaucluse

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00